

*Inventaire du canton de Coursegoules,
commune : Les Ferres*



2003 - N° 170

RECHERCHES
ALPES-MARITIMES
ET CONTRÉES LIMITROPHES
RÉGIONALES



INVENTAIRE DEPARTEMENTAL
DU PATRIMOINE CULTUREL

ETUDE DE LA COMMUNE DES FERRES

Synthèse issue de l'inventaire
topographique du canton de Coursegoules,
réalisé conjointement par le Conseil général
des Alpes-Maritimes et le Ministère de la culture

SOMMAIRE

	page
La commune	5
L'église paroissiale	23
La chapelle Sainte-Julie	51
La chapelle Saint-Valentin	54
Une maison	56
Un réservoir d'irrigation	64
Sources	67

Textes de Jean-Claude Poteur,
avec la collaboration éditoriale
de Magali Fabry et Patrice Pelliccia

**RECHERCHES
REGIONALES**

—

**Alpes-Maritimes
et
Contrées
limitrophes**

—

44e année

Décembre 2003

N° 170

L'inventaire départemental du patrimoine culturel

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil général de Alpes-Maritimes a adopté un programme d'inventaire destiné à valoriser le patrimoine historique, architectural et artistique de son territoire.

Cette démarche comprend trois volets : inventaire topographique réalisé à l'échelle d'un territoire, inventaire ou recensement thématique, opérations ponctuelles. La méthodologie de l'inventaire départemental a été établie en liaison avec le Ministère de la culture.

L'inventaire topographique du canton de Coursegoules a été réalisé conjointement par le Conseil général des Alpes-Maritimes (Service en charge du patrimoine culturel) et le Ministère de la culture (DRAC – Service régional de l'Inventaire).

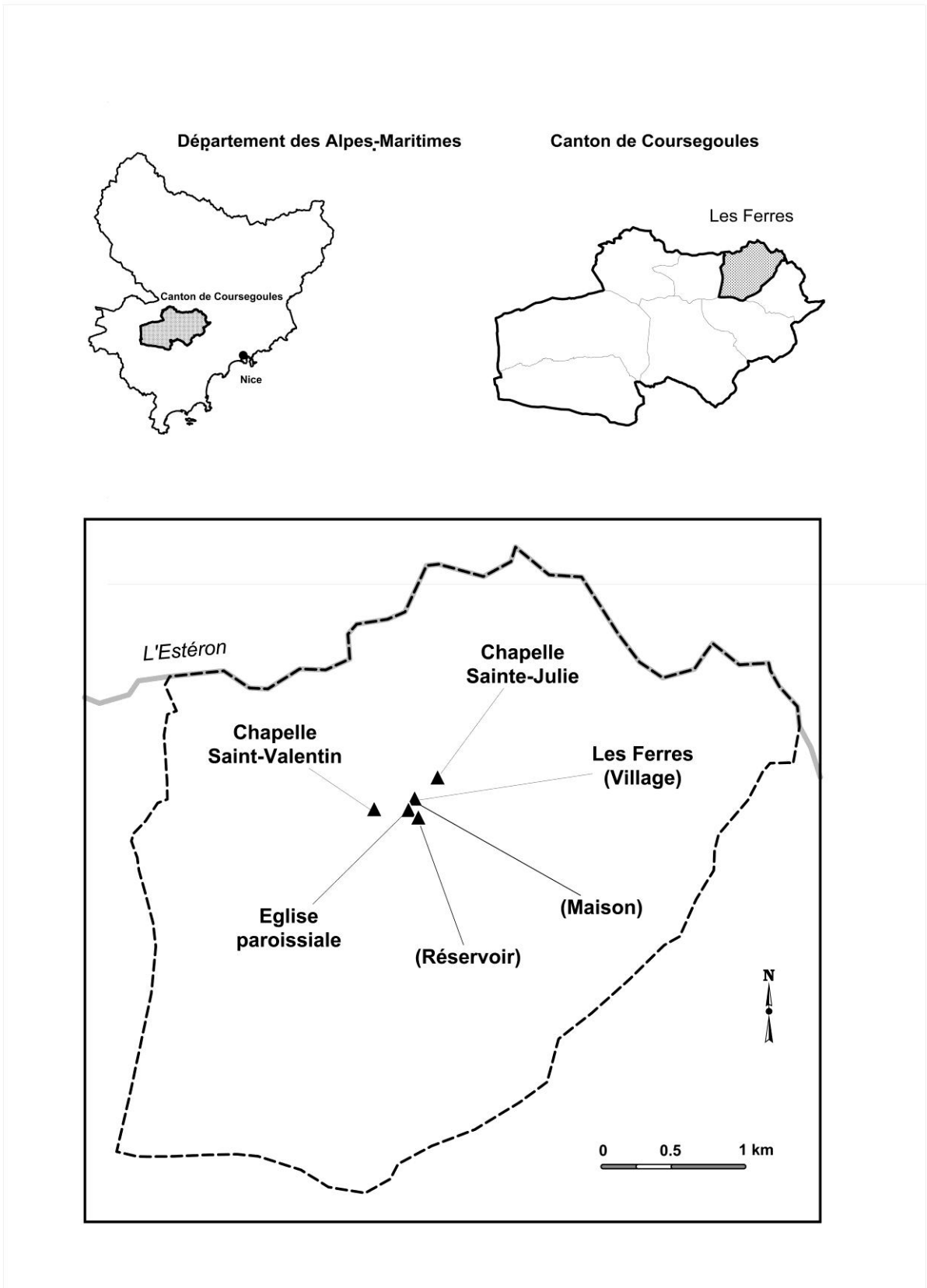
Les dossiers d'inventaire du patrimoine architectural et artistique de chaque commune du canton, issus de la campagne d'inventaire, sont conservés aux Archives départementales, ainsi que les dossiers collectifs consacrés à l'ensemble du canton.

La synthèse issue des dossiers collectifs, consacrée à l'ensemble du canton, a été publiée dans le n° 153 (avril-juin 2000) de *Recherches régionales*. Les synthèses issues des dossiers d'inventaire des communes de Roquestéron-Grasse et Bézaudun-les-Alpes ont été publiées dans les numéros 160 (décembre 2001) et 165 (décembre 2002).

La présente synthèse est issue des dossiers d'inventaire de la commune des Ferres.

ETUDE DE LA COMMUNE
DES FERRES

CARTES DE SITUATION DES EDIFICES ETUDIES



LA COMMUNE :

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

LE TERRITOIRE

Les limites des communes de Roquestéron-Grasse, Conségudes et Les Ferres, qui ne tiennent pas compte du relief, suggèrent une ancienne origine commune à ces trois territoires. Le territoire de Roquestéron-Grasse (L'Olive) apparaît avant le début du XI^e siècle. Il est plus difficile de dire quand la seigneurie des Ferres a été détachée de celle de Conségudes, probablement au début du XIII^e siècle, au plus tard entre 1232 et 1244¹.

Plusieurs des toponymes que l'on relève sur le territoire des Ferres sont évocateurs : Les Esclapassons (les pierrailles), Les Graoux (les gravières), La Grande Auzière (le grand bois de chênes verts)... La situation de cette commune, sur le versant nord du Cheiron, ne laisse en effet, avec son relief très accidenté, que peu de place à des lieux habitables et cultivables. Parmi ces derniers, il faut signaler un site occupé durant l'antiquité ou le haut Moyen Age au lieu-dit La Vallière, immédiatement au sud du col des Ferres.

Nous savons que toute la zone du canton de Coursegoules a connu une période de guerres violentes au début du XIII^e siècle². C'est probablement à cette occasion que les seigneurs de Conségudes fortifient leurs terres et dressent le château des Ferres. Ces seigneurs semblent être des vicomtes de Nice ; un de leurs descendants, Bertrand Laugier, est en effet seigneur des Ferres en 1291³. Ce premier château des Ferres se dressait sur le sommet dominant le village actuel, le Mont Saint-Michel. Non seulement on y observe les traces de constructions arasées, mais on en a conservé le souvenir puisque le cadastre de 1841 porte le lieu-dit "Château Vieux".

Après la guerre, comme c'est habituellement le cas en Provence orientale, la population est partagée et un nouveau village est créé. Il n'est pas possible de dire si cette agglomération s'est d'abord fixée, elle aussi, sur le Mont Saint-Michel ou si elle a tout de suite été installée à l'emplacement actuel. En tous cas la descente du château, et éventuellement du village, s'est effectuée au plus tard à la fin du XIV^e siècle. Le vieux château est en effet soigneusement arasé et la nouvelle agglomération est fortifiée dès sa création. De plus, la structure trapézoïdale que présente la partie ancienne du village, dominé par un nouveau château et flanqué de deux tours à sa

1. Première mention du *castrum* des Ferres (A. Venturini, "*Episcopatus et bajulia...*", dans: *Territoires, seigneuries, communes...*, Actes des 3^{èmes} journées d'histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux 1986, Mouans-Sartoux, 1987, 105-133)

2. Cf. J.-Cl. POTEUR, *Archéologie...*, vol. 1, *passim*; cf. aussi les dossiers châteaux forts de Bézaudun-les-Alpes et Hautes Gréolières

3. J.-A. DURBEC, "Les chartes du Val de l'Estéron...", p. 68, n°7

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

base, correspond à l'organisation des agglomérations de cette époque⁴. Enfin, l'église Saint-Jacques qui semble fondée durant le XVI^e siècle correspond manifestement à un aménagement du plan du village.

La construction de cette nouvelle église, dont l'emplacement rend difficile la défense du village, n'a pu avoir lieu que durant la période de paix qui a précédé les Guerres de Religion. Durant cette même période on a probablement affaibli la fortification en d'autres points. Par la suite, les troubles revenant, il a fallu de nouveau se retrancher. C'est alors que le passage ouvert au milieu du front oriental a été fortifié en perçant une meurtrière de fusillade, encore visible⁵.

Durant le XVIII^e siècle, la population s'est maintenue aux environs de 55 familles, soit 200 à 250 habitants⁶. Nous savons en particulier que, en 1761, 55 chefs de famille sont répartis dans 55 maisons habitées, alors que sont dénombrées 15 maisons inhabitées ou ruinées⁷. Ce chiffre d'environ 70 maisons correspond de façon assez précise au nombre de parcelles construites figurant sur le cadastre de 1841, dans le secteur situé entre le château et l'église en restant en amont de la place située devant celle-ci.

4. Cf. le village de Cipières, dans le même canton, ou mieux celui de Péone, dans l'arrondissement de Nice

5. Cadastre de 1981, section A, parcelle 910, élévation est.

6. E. BARATIER, *La démographie...*, p. 182 et Cl.-Fr. ACHARD, *Description...*, t. 1, p. 536

7. E. BARATIER, *La démographie...*, p. 52

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

LES LIEUX DE CULTE

Si l'on examine l'état actuel de la dispersion des lieux de culte sur la commune des Ferres, les choses paraissent assez claires : une église paroissiale, dédiée à Saint-Jacques Apôtre dans le village, une chapelle à l'écart de l'agglomération sur chacun des principaux chemins qui y conduisent, Sainte-Julie à l'est et Saint-Valentin à l'ouest, ainsi qu'un hagiotope sans bâtiment conservé, Saint-Michel, sur le site correspondant à l'emplacement antérieur de l'agglomération fortifiée. Aucune de ces titulatures ne correspond néanmoins à celles mentionnées dans les sources du Moyen Age : Sainte-Marie et Saint-Grégoire.

Il semble que sainte Marie et saint Grégoire soit la double titulature d'une église du premier réseau paroissial, confiée vers 1110-1115 à l'abbaye de Lérins⁸. La tradition orale et des traces archéologiques permettent de la situer au lieu-dit La Vallière, déjà mentionné ci-dessus pour les traces d'habitat ancien qu'il présente, sur un promontoire bordant un petit plateau. A cet endroit, la Carte des Frontières de l'Est porte un carré rouge et la mention "Mazure des Templiers". Ce lieu de culte, par la suite le plus souvent dédié à saint Grégoire seul, reste un prieuré de l'abbaye de Lérins. Au début du XIV^e siècle – un peu avant 1325⁹ – il est uni au prieuré Saint-Jean de Roquestéron¹⁰. Cette union est probablement rendue nécessaire par l'insuffisance des revenus. En 1640 le prieuré Saint-Grégoire et en 1729 l'église Sainte-Marie sont encore mentionnés parmi les biens de l'abbaye de Lérins¹¹.

L'église Saint-Grégoire a vraisemblablement perdu son rôle paroissial après la construction d'un nouveau lieu de culte. Celui-ci est clairement mentionné pour la première fois en 1351, date à laquelle un même texte cite à la fois l'*église des Ferres* et le *prieuré Saint-Jean de la Roque et Notre-Dame des Ferres*¹². Cependant, il faut attendre la fin du XVII^e siècle, 1684, pour en connaître la titulature : saint Jacques¹³. Il est donc possible, d'une part que cette église des Ferres, qui est certainement une paroisse castrale, soit un peu plus ancienne que sa première mention, d'autre part qu'elle ait été dédiée non à saint Jacques mais à saint Michel. Il est possible enfin qu'elle ait été située non à l'emplacement de l'actuelle église paroissiale, mais au-dessus du village actuel, sur le sommet du mont Saint-Michel.

8. H. MORIS et Ed. BLANC, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, n° CLXXXIII, p. 183

9. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0456 et H 4

10. Cf. la chapelle Notre-Dame - Saint-Jean, à Roquestéron-Grasse (*Inventaire du canton de Coursegoules, la commune de Roquestéron-Grasse, Recherches régionales n° 160*, 2001, p. 37 et ss..

11. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 4 et H 137.

12. E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923, 262 F et G

13. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 03G 0075

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

LE VILLAGE

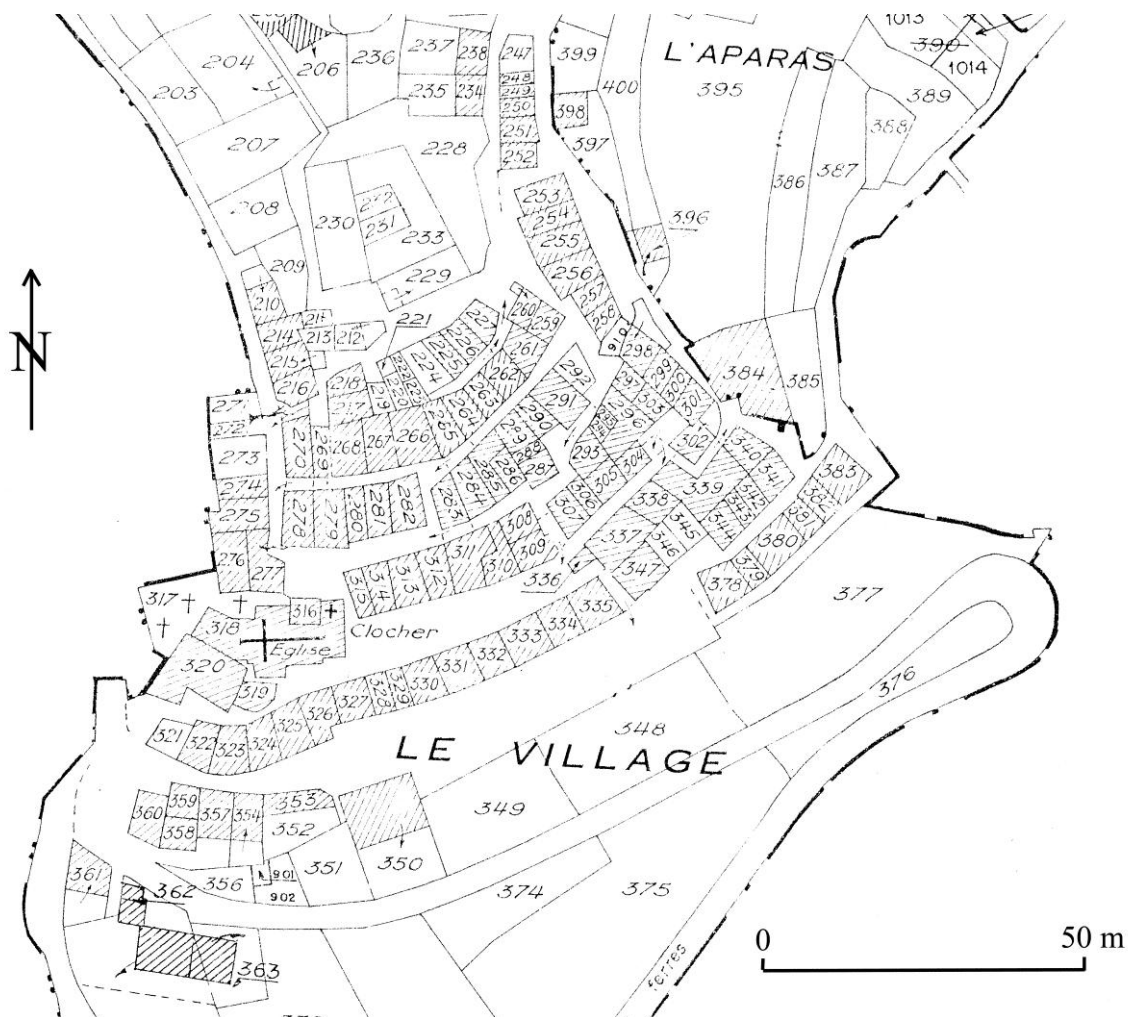


Fig. 1. Plan du village des Ferres, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section A).

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 2. Le village : vue générale depuis le sud (vers le début du XXe siècle), photographié par l'abbé Foucachon.

Référence : Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 10Fi1318

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 3. Le village : vue de situation lointaine, depuis l'est.

Référence : 17Fi6164

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

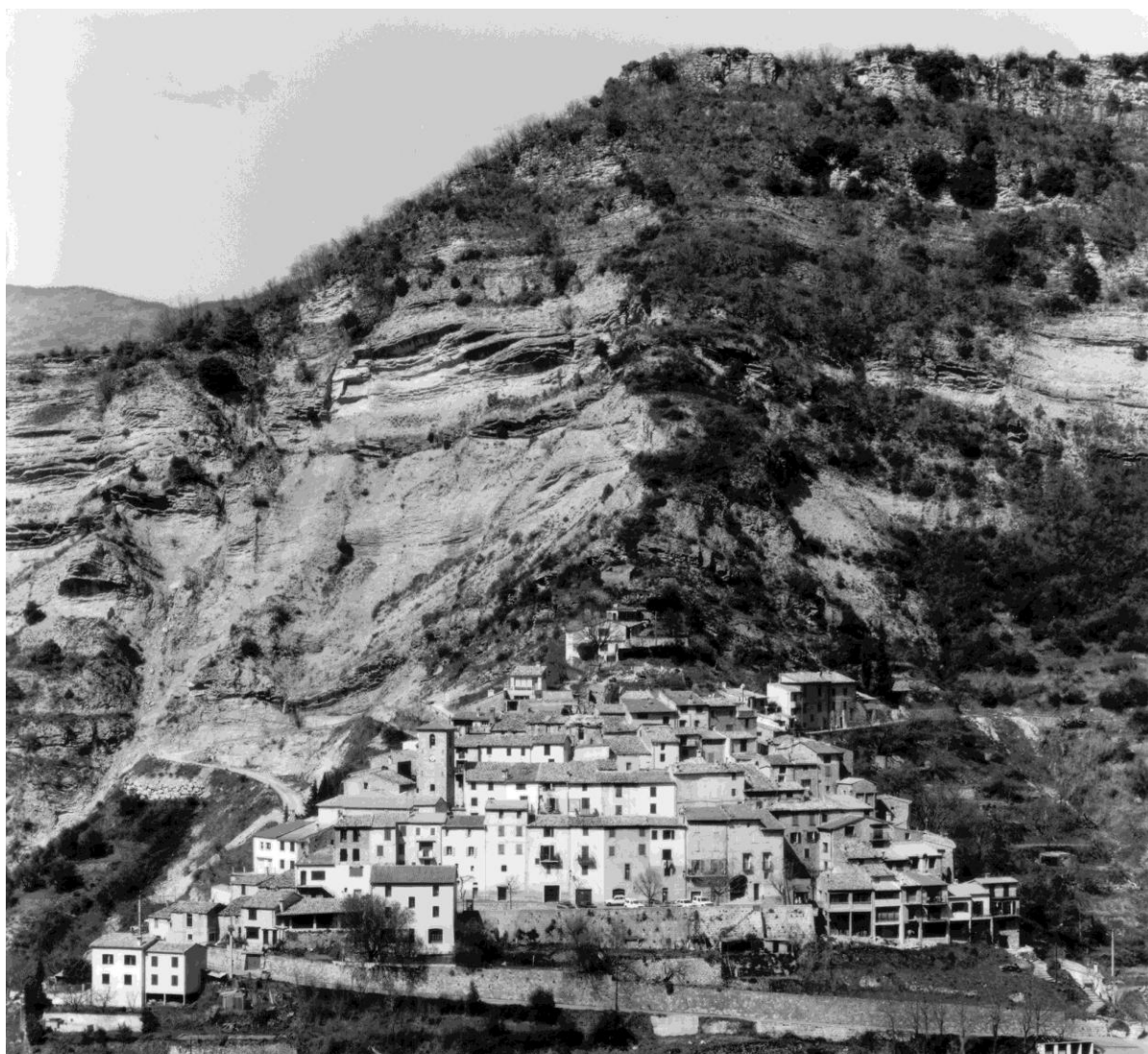


Fig. 4. Le village : vue d'ensemble depuis le sud.

Référence : 17Fi6364

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

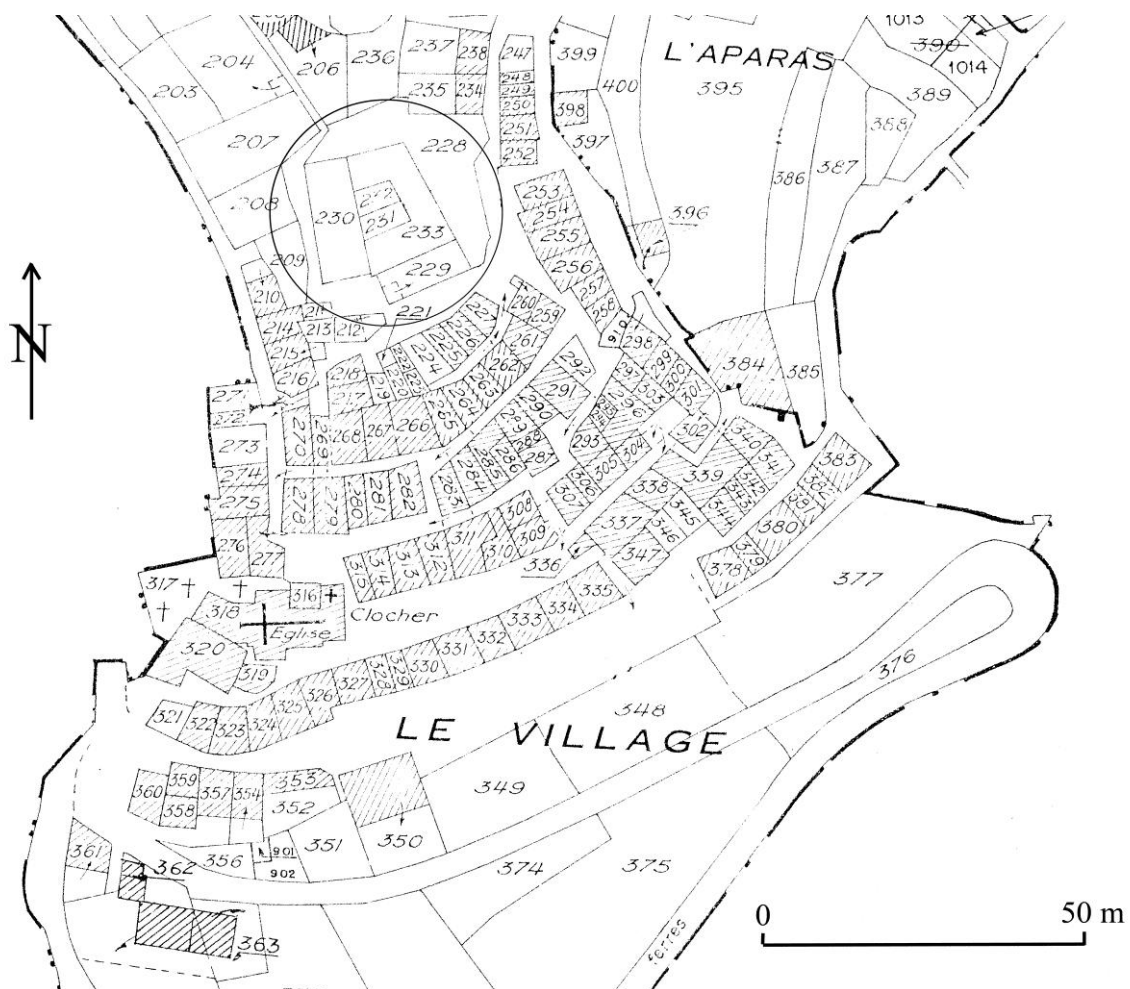


Fig. 5. Le village, détail : le château.
Localisation d'après le parcellaire cadastral de 1981 (section A).

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 6. Le village, détail : le château. Vue prise depuis le sud par l'abbé Foucachon, vers le début du XXe siècle (à comparer avec la figure n° 8).
Référence : Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 10Fi1318

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

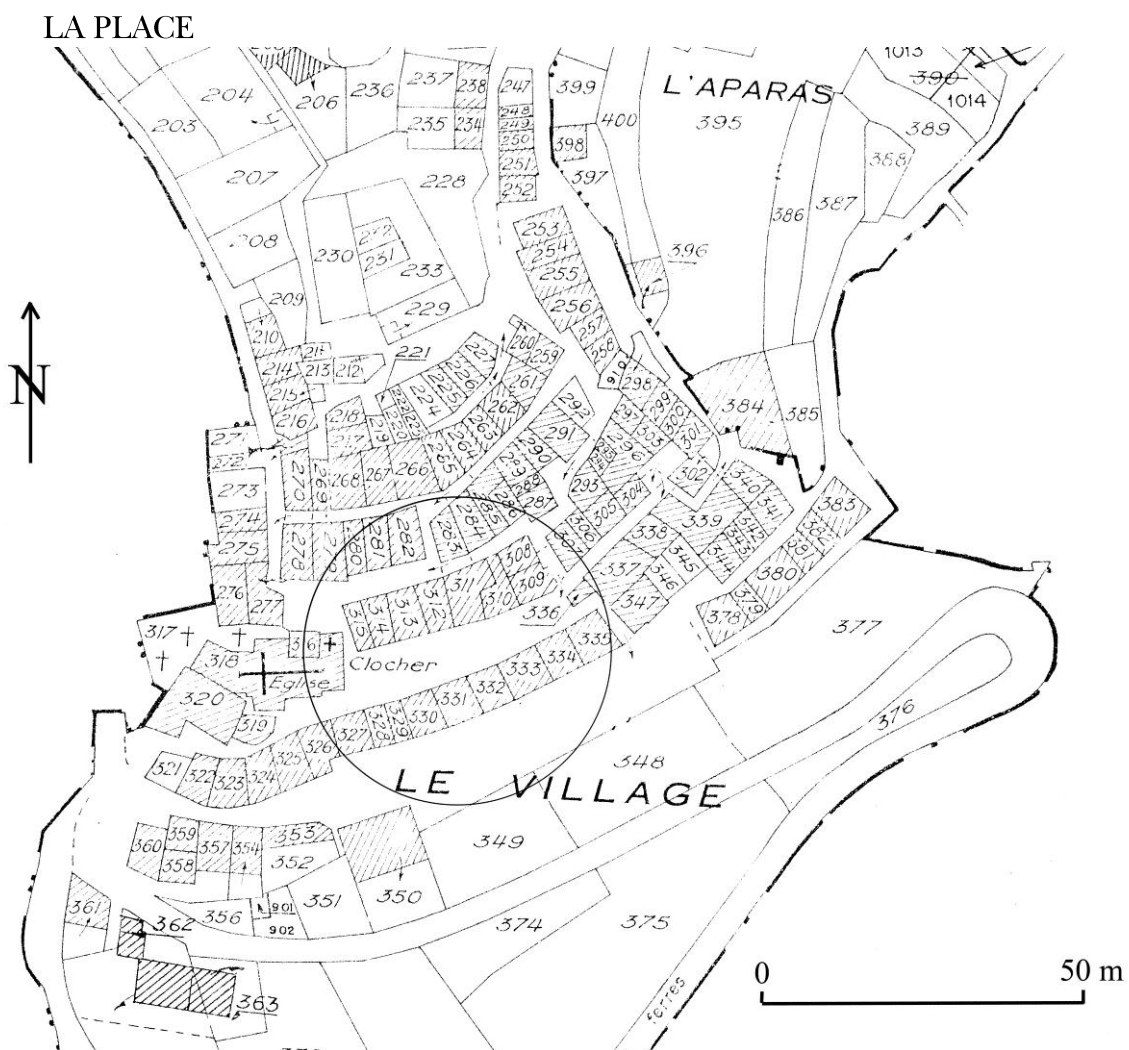


Fig. 7. Le village, détail : la place.
Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section A).

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 8. Vue d'ensemble du village depuis le sud, permettant de localiser la place, derrière le front de maison qui borde l'agglomération (au centre).

Référence : 17Fi6166

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 9. Vue d'ensemble de la place depuis l'ouest.

Référence 17Fi4290

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTTE ET VILLAGE



Fig. 10. Passage sous maison, vu depuis le sud. Ce passage est le principal accès à la place depuis l'extérieur du village.

Référence : 17Fi6189

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 11. Vue d'ensemble des maisons bordant la place au sud, depuis le nord-ouest.
Référence : 17Fi6175

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig. 12. L'une des maisons bordant la place au sud (cadastre : section A, parcelle 331), détail : la porte, vue depuis le nord.

Référence : 17Fi6177

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE



Fig.

13. L'une des maisons bordant la place au sud (cadastre section A, parcelle 331), détail : le couvrement décoré de la porte et le décor du vantail, vus depuis le nord.

Référence : 17Fi6178

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995



Fig. 14. Fontaine datée 1851, située au pied des maisons bordant le front nord de la place, vue depuis le sud.

Référence : 17Fi4286

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

TERRITOIRE, LIEUX DE CULTE ET VILLAGE

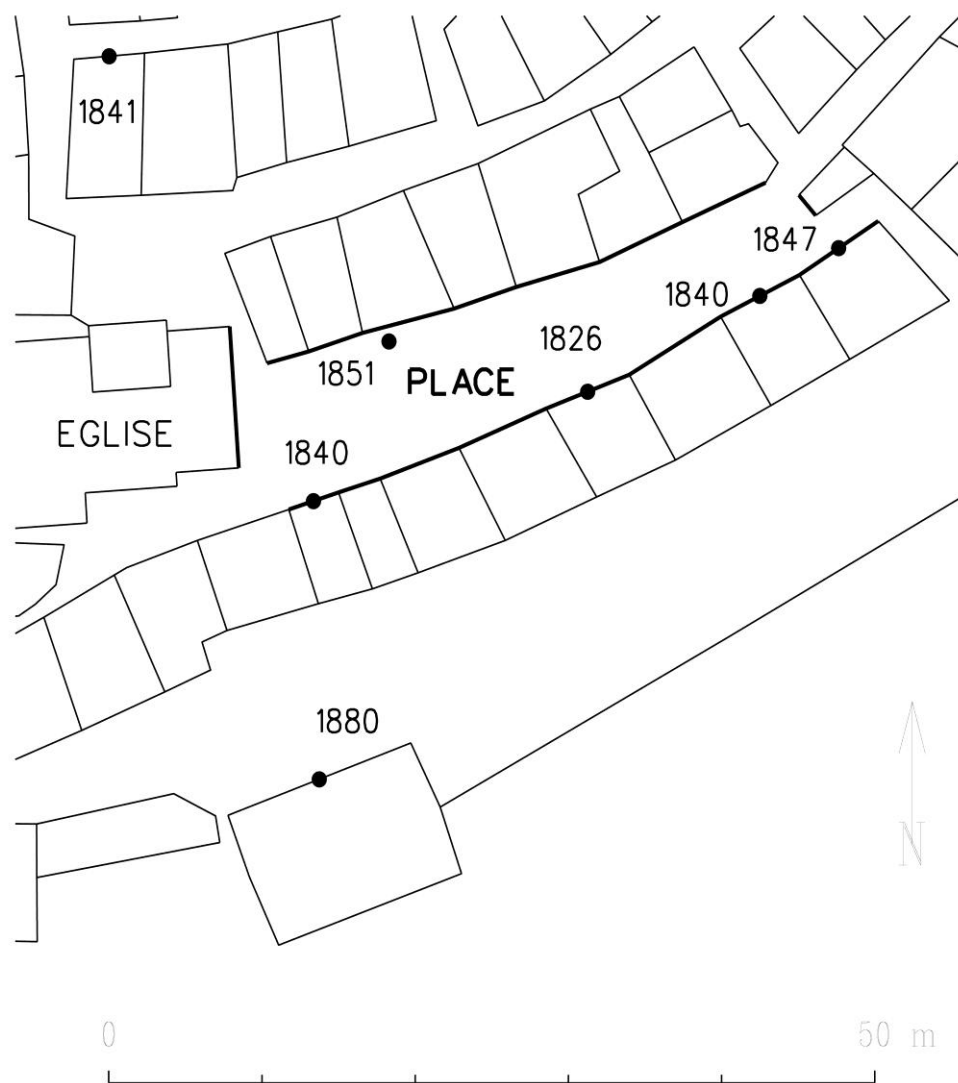


Fig. 15. Localisation des dates portées autour et aux alentours de la place.
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, J.-C. Poteur, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE

Cadastre de 1981, section A, parcelle 318

Cadastre de 1841, section A, parcelle 844

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,21 y = 182,93

L'église paroissiale des Ferres est dédiée à l'apôtre saint Jacques. Il s'agit d'un bâtiment hétérogène dont la nef, d'un vaisseau, est précédée à l'est d'un vestibule et prolongée à l'ouest d'un chœur formé d'une courte travée et d'une abside semi-circulaire. A l'extrémité occidentale de la nef, deux chapelles latérales sont disposées de façon symétrique. Une troisième chapelle latérale est placée à l'extrémité orientale de la nef côté nord. Elle diffère sensiblement des deux autres. L'espace situé dans l'angle formé par la troisième chapelle latérale et le vestibule est occupé par le clocher. Une sacristie est placée au chevet (fig. 17).

La nef (fig. 31), la travée du chœur et les deux chapelles latérales symétriques (fig. 38 et 39) sont couvertes en berceau plein cintre. Les couvertures des chapelles sont plus basses que celle de la nef ; celle de la travée du chœur est sensiblement plus haute (fig. 18). La troisième chapelle latérale (fig. 35) et le vestibule (fig. 33) sont couverts de voûtes d'ogives à section circulaire ; les clefs de ces deux voûtes, circulaires, sont ornées d'un IHS (fig. 34 et 37). L'abside est couverte en cul-de-four.

A l'extérieur, toute la partie ouest et les chapelles latérales montrent des murs en blocage, non chaînés (fig. 21, 23 et 24). Le mur de la nef et celui du vestibule montrent en revanche un assemblage où des moellons mal équarris sont grossièrement assemblés en assises et chaînés de pierres dressées (fig. 20, 26 et 28). L'intérieur est enduit à l'exception des ogives du vestibule et de la chapelle latérale et des arcs limitant ces voûtes, qui sont en pierres dressées.

La porte, dans l'élévation orientale, a un encadrement de pierres dressées ; son couverture est un linteau reposant sur de gros coussinets en quart de rond. Deux baies, aujourd'hui partiellement ou totalement murées, étaient des fentes à double et large ébrasement, dont l'encadrement est fait de pierres soigneusement dressées à l'aiguille avec réserve au ciseau (fig. 26 à 28 et 40). Les pierres d'appui et les claveaux de l'arc de couverture, plein cintre, sont minces. L'une de ces baies est située dans la partie orientale de l'élévation sud de la nef, l'autre au milieu de l'élévation sud du vestibule.

L'EGLISE PAROISSIALE

Des tuiles plates, à glaçure plombifère, sont réutilisées comme carreaux de sol dans la sacristie (fig. 41).

Un premier édifice comprenait la nef actuelle, un chœur, devenu après remaniement le vestibule, et une chapelle latérale. Cet édifice a été accolé au sud d'un bâtiment préexistant. La non orthogonalité de la chapelle, qui en occupe le niveau inférieur, et de la nef est bien visible en plan (fig. 17) ; elle montre que ces deux éléments ne sont pas contemporains. La chapelle est vraisemblablement une ancienne tour de flanquement de l'enceinte dont le niveau supérieur, conservé, montre qu'elle était ouverte à la gorge (fig. 25). Les angles de ce premier édifice étaient chaînés de pierres dressées. Le chaînage d'angle qui terminait la nef au nord-ouest est encore visible (fig. 24).

L'église semble avoir été érigée au XVI^e siècle, très probablement dans sa première moitié, peut-être vers 1500. Elle doit en effet dater de la période de paix qui a précédé les Guerres de Religion, puisque sa présence rend difficile la défense du village.

Après les Guerres de Religion, au XVII^e ou plus probablement au XVIII^e siècle, l'église est profondément remaniée en inversant son orientation. L'ancien chœur devient alors un vestibule et un nouveau chœur, plus vaste, prolonge la nef vers l'ouest. C'est à cette occasion que l'ancien encadrement de porte est démonté pour être réutilisé dans l'élévation orientale, la nouvelle façade.

L'EGLISE PAROISSIALE

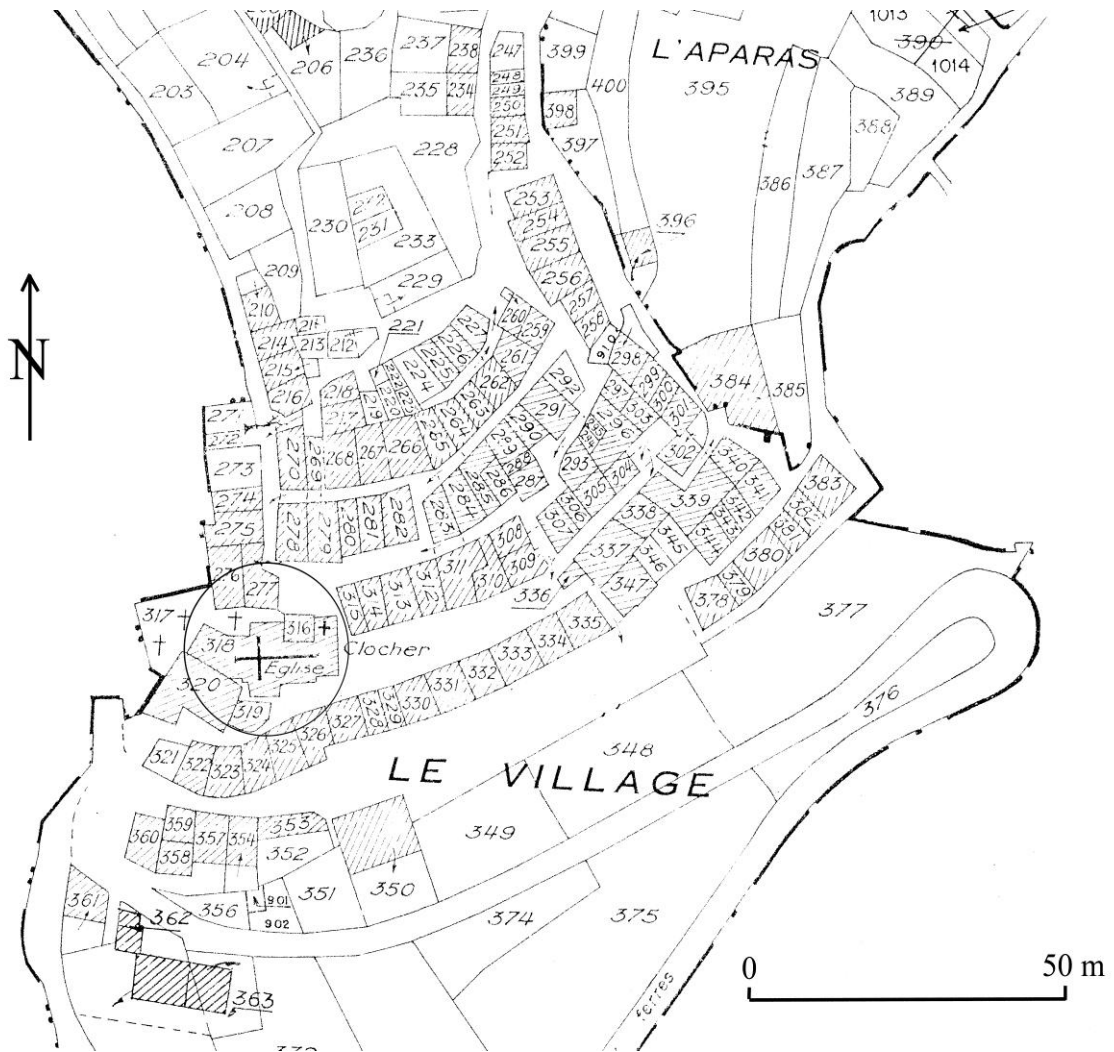


Fig. 16. Plan de situation, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section A).

L'EGLISE PAROISSIALE

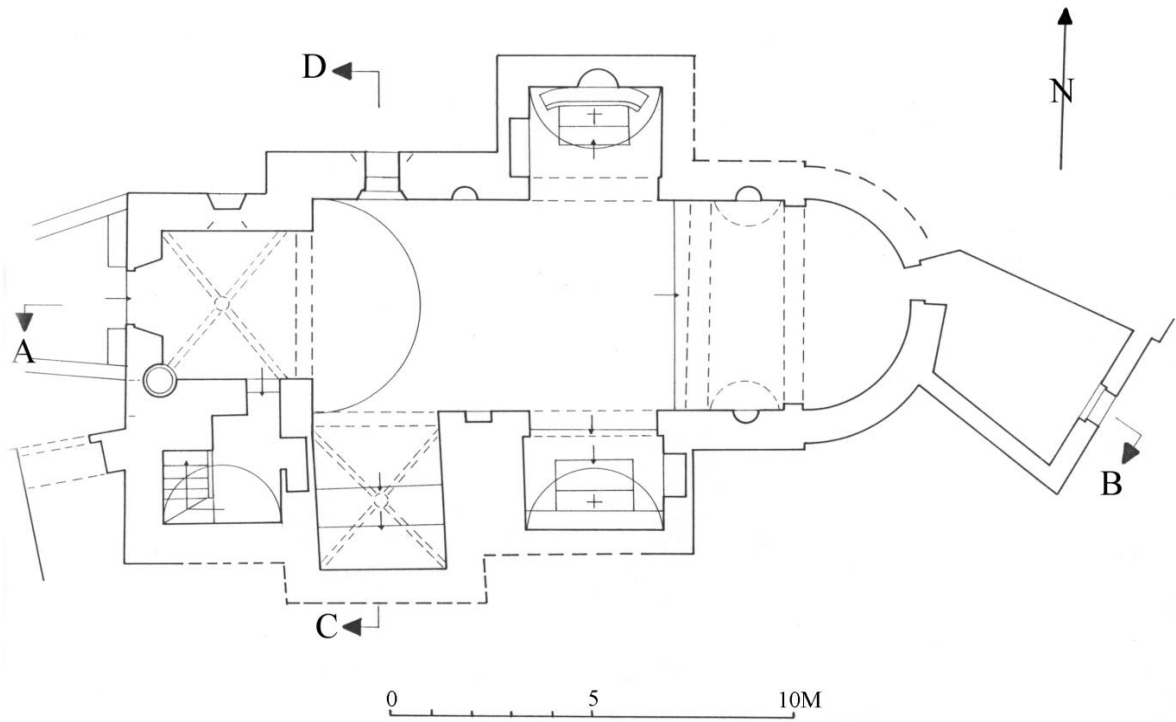


Fig. 17. Plan.

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 18. Coupe longitudinale.

© État - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

L'EGLISE PAROISSIALE

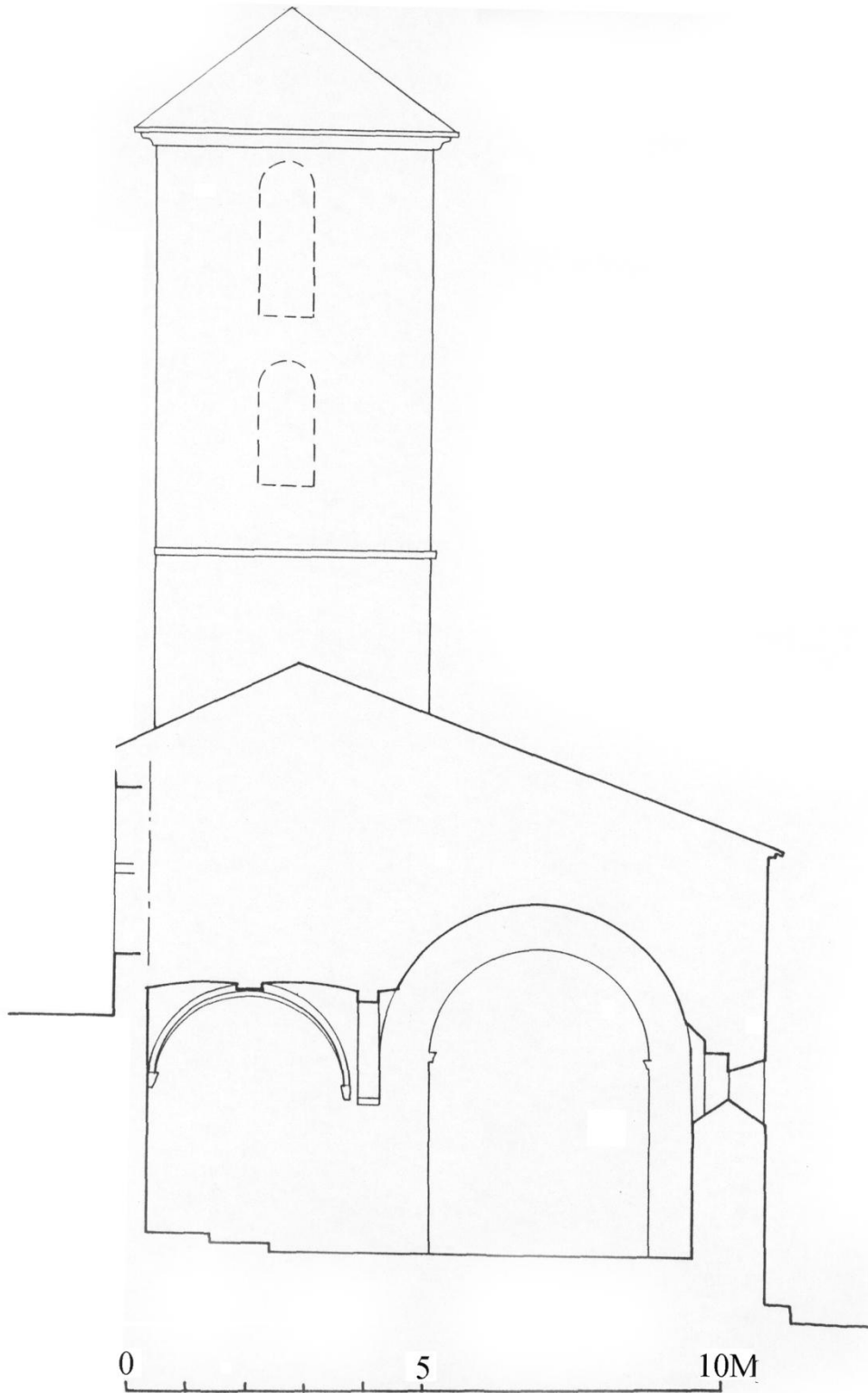


Fig. 19 Coupe transversale.

© État - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 20. Vue générale depuis l'est.

Référence : 94.06.1556.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 21. La chapelle latérale sud, vue depuis l'est.

Référence : 94.06.1566.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 22. L'élévation nord, avec les chapelles latérales et le clocher, vue depuis l'ouest

Référence : 94.06.1560.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 23. Elévation nord de la nef (partie ouest) et le chevet, vus depuis le nord-ouest (à droite, la sacristie).

Référence : 94.06.1561.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 24. Elévation nord de la nef (partie ouest) et le chevet, détail : la chaîne d'angle en pierres de taille (à gauche) constituait l'angle de la façade de l'église, dans son état antérieur. Vue prise depuis le nord.

Référence : 94.06.1562.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 25. Tour de flanquement de l'enceinte du village, dont la base a été réutilisée comme chapelle latérale de l'église, murée. Vue prise depuis le nord.

Référence : 94.06.1559.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 26. Liaison entre l'élévation sud de la nef (partie est) et le vestibule, vue depuis le sud-est.

Référence : 94.06.1563.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 27 Elévation sud du vestibule, détail : une des fenêtres correspondant à l'état antérieur de l'église, murée, vue depuis le sud.

Référence : 94.06.1564.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

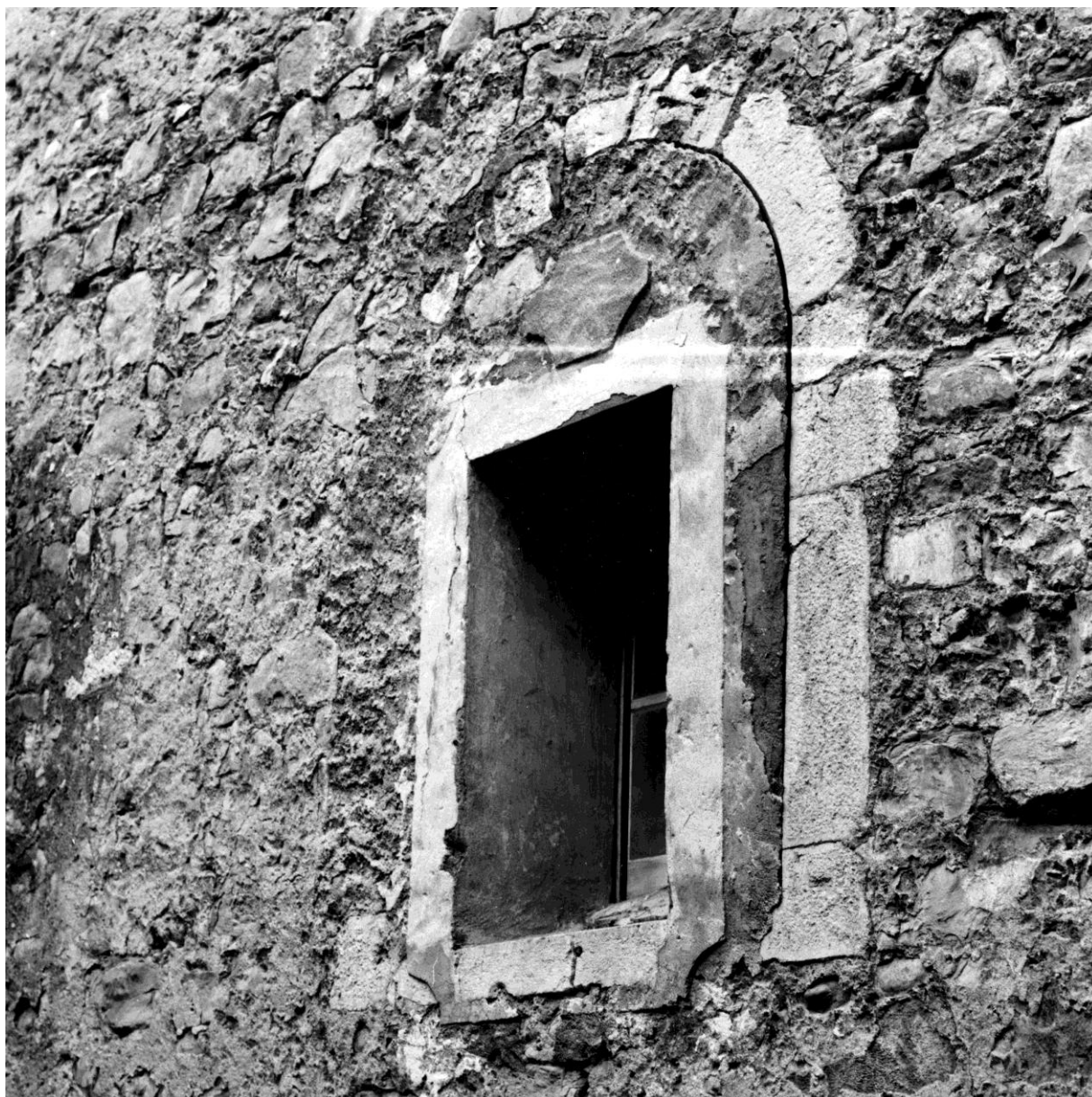


Fig. 28. Elévation sud de la nef (partie est), détail : une des fenêtres correspondant à l'état antérieur de l'église, remaniée, vue extérieure depuis le sud-est.

Référence : 94.06.1565.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 29. Le clocher, vu depuis le sud-est.

Référence : 94.06.1558.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 30. La façade, détail : la porte, vue depuis l'est.

Référence : 94.06.1557.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 31. Vue intérieure : la nef, vue générale depuis l'est.

Référence : 94.06.1478.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 32. Vue intérieure : la nef, vue générale depuis l'ouest.

Référence : 94.06.1479.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 33. Vue intérieure : le vestibule d'entrée, vue d'ensemble depuis l'ouest.

Référence : 94.06.1490.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 34. Le vestibule d'entrée, détail : clef de la voûte portant un IHS.

Référence : 94.06.1533.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

L'EGLISE PAROISSIALE



Fig. 35. La première chapelle nord : vue d'ensemble depuis le sud.

Référence : 94.06.1489.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 36. La première chapelle nord, détail : imposte de l'arc et culot d'une ogive.
Référence : 94.06.1532.X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 37. La première chapelle nord, détail : clef de voûte portant un IHS.
Référence : 94.06.1531.X
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 38. La seconde chapelle nord : vue d'ensemble depuis le sud.

Référence : 94.06.1491.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 39. La chapelle sud : vue d'ensemble depuis le nord.

Référence : 94.06.1507.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 40. Elévation sud de la nef (partie est), détail : une des fenêtres correspondant à l'état antérieur de l'église, remaniée, vue intérieure depuis le nord.

Référence : 94.06.1534.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994



Fig. 41. La sacristie, détail : tuiles plates à glaçure plombifère réutilisées comme carreaux de sol, vue intérieure depuis le nord-ouest

Référence : 94.06.1535.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1994

LA CHAPELLE SAINTE-JULIE

Cadastre de 1981, section B, parcelle 492

Cadastre de 1841, section B, parcelle 641

Coordonnées : Lambert zone 3, $x = 982,40$ $y = 183,11$

La chapelle Sainte-Julie est un petit édifice très simple, à un vaisseau, couvert d'une voûte en berceau plein cintre. Elle est située, à l'est, sur un ancien chemin d'accès au village, à une certaine distance de l'agglomération. Les murs sont enduits. Le toit est fait de tuiles mécaniques. Sa façade est presque entièrement ouverte par une baie en arc surbaissé ; elle est fermée par une grille en fer forgé

L'édifice qui figure, sous le nom de "sainte julienne", sur une carte dressée en 1760¹⁴ peut dater du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

14. *Carte géométrique du cours du var et de l'Estéron...*, planche 13.

CHAPELLE SAINTE-JULIE



Fig. 42. Vue de volume

Référence : 93.06.0714.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

CHAPELLE SAINTE-JULIE



Fig. 43. Vue d'ensemble

Référence : 93.06.0715.X

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, M. Heller - G. Roucaute, 1993

LA CHAPELLE SAINT-VALENTIN

Cadastre de 1981, section A, parcelle 553

Cadastre de 1841, section A, parcelle 574

Coordonnées : Lambert zone 3, $x = 981,93$ $y = 182,90$

La chapelle Saint-Valentin est située, à l'ouest, sur un ancien chemin d'accès au village, à une certaine distance de l'agglomération. Il s'agit d'un petit édifice, à un vaisseau. Ses murs sont enduits. La façade est percée d'une porte et de petites baies. Le toit, à deux pans, est couvert de tuiles mécaniques.

La chapelle qui peut dater du XVII^e ou du XVIII^e siècle, est mentionnée avec sa titulature sur une carte dressée en 1760¹⁵. Elle figure comme mesure dans le cadastre de 1841. Elle a été restaurée ou reconstruite dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

15. *Ibidem*.

CHAPELLE SAINT-VALENTIN



Fig. 44. Vue d'ensemble depuis le sud-est

Référence : 17Fi6192

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

UNE MAISON

Cadastre de 1981, section A, parcelles 328 et 329

Cadastre de 1841, section A, parcelles 828 et 829

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,23 y = 182,91

DESCRIPTION

EXTÉRIEUR

La maison se situe en bordure d'agglomération, sur une rupture de pente assez importante. L'édifice se compose de deux niveaux supérieurs, habitables, et de deux étages de soubassement, aménagés en remises.

Le toit, à deux pans, est souligné par des génoises.

L'élévation nord comprend la porte principale et deux fenêtres, l'une ouvrant sur la pièce du niveau supérieur, l'autre plus petite éclairant l'escalier.

Les deux niveaux supérieurs de l'élévation sud sont percés, de manière régulière, par quatre fenêtres (deux par niveau). Les deux étages de soubassement comptent des jours et portes donnant sur les remises. Leur percement est irrégulier.

L'encadrement de la porte principale est en pierres dressées. Son couverture, une plate bande décorée, porte la date 1840. Le vantail, une menuiserie décorée semblable à celles remarquées à Bouyon¹⁶ peut être contemporain.

INTÉRIEUR

La porte principale donne accès à un vestibule carré, ouvert sur la pièce commune qui était une cuisine - séjour. Sur la gauche, un escalier fermé par une porte descend vers les remises. A droite, un escalier tournant, très raide, donne accès à l'étage supérieur où se trouvait la chambre.

16. Cf. *Inventaire du canton de Coursegoules, Recherches régionales n° 153*, 2000, p. 57 et ss.

UNE MAISON

HISTORIQUE

Une construction est attestée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Sur le cadastre de 1841, la parcelle 828 est désignée comme « maison », la parcelle 829 comme « bâtiment rural ». L'édifice est modifié en 1840, date inscrite sur l'encadrement de la porte principale ; en 1841, les travaux ne sont donc pas encore reportés sur le cadastre.

La disposition intérieure des deux niveaux supérieurs a été modifiée vers 1945. La salle commune du rez-de-chaussée a été divisée en trois pièces et sa cheminée a été supprimée. La chambre du niveau supérieur a été divisée.

UNE MAISON

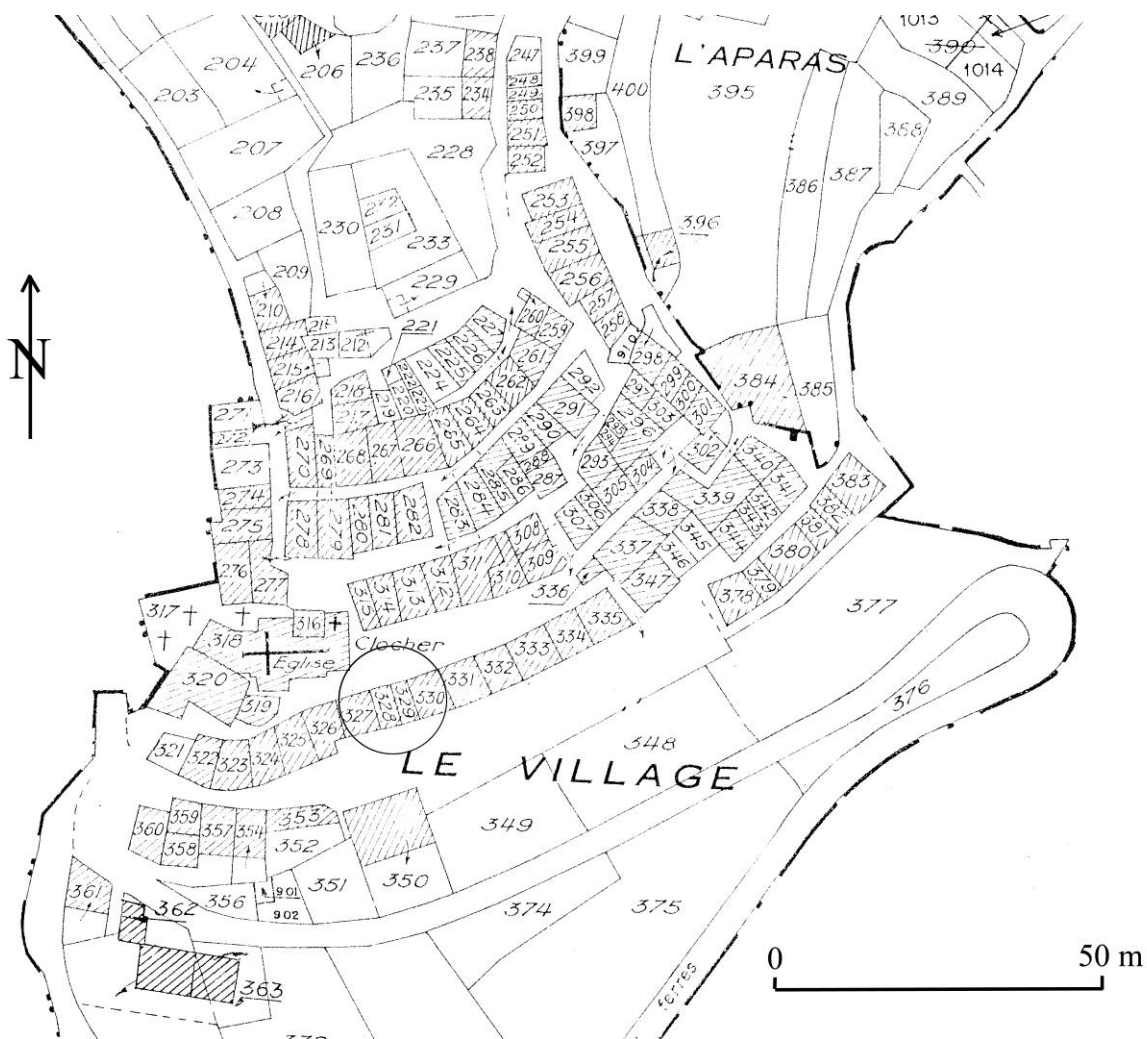


Fig. 45. Plan de situation, extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section A).

UNE MAISON



Fig. 46. Vue de situation, depuis le nord-ouest.

Référence : 17Fi6167

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

UNE MAISON



Fig. 47. Elévation nord, vue d'ensemble depuis le nord.

Référence : 17Fi6168

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

UNE MAISON



Fig. 48. Elévation sud, vue d'ensemble depuis le sud

Référence : 17Fi6174

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995



Fig. 49. Elévation nord, détail : la porte, vue depuis le nord.

Référence : 17Fi6169

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995



Fig. 50. Vue intérieure, détail : l'escalier, vu depuis le nord-est (depuis la porte d'entrée).

Référence : 17Fi6172

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

UN RESERVOIR D'IRRIGATION

Cadastre de 1981, section B, parcelles 365

Coordonnées : Lambert zone 3, $x = 982,24$ $y = 182,81$

Le réservoir d'irrigation, de forme cylindrique, est en béton armé. Il mesure 2,40 mètres de hauteur et 2,90 mètres de diamètre. Sa paroi est décorée d'un faux appareil hexagonal. Sur le pourtour, un cordon, en ciment, a été modelé à la main. Une fausse plaque porte l'inscription :

F. BRES

L 5

NICE

6

CARRAS 1943

UN RESERVOIR D'IRRIGATION

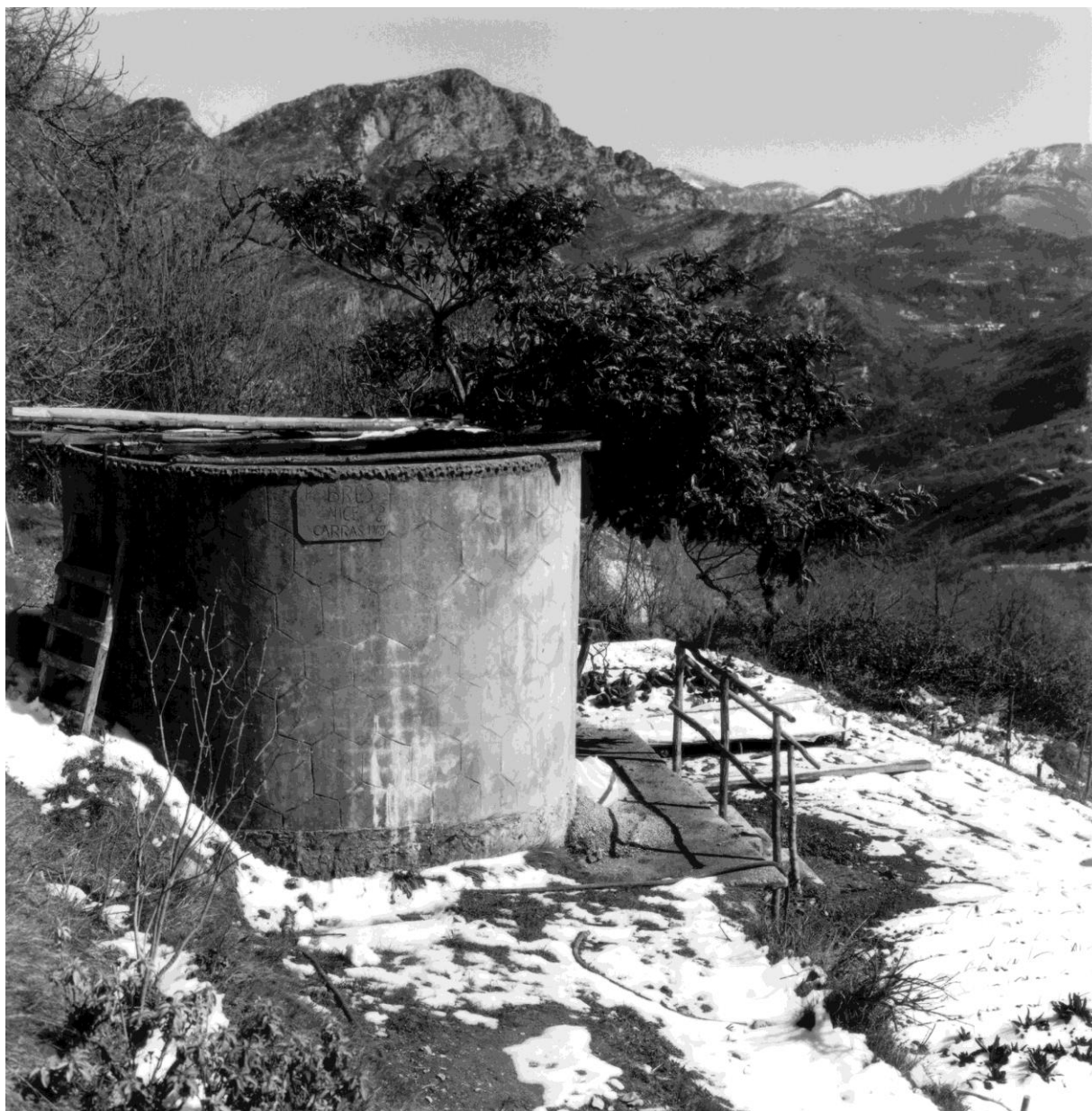


Fig. 51. Vue d'ensemble, depuis l'ouest.

Référence : 17Fi6190

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995



Fig. 52. Détail : le faux appareil et l'inscription, vus depuis l'ouest.

Référence : 17Fi6191

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1995

ANNEXE :

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

Le prieuré Notre-Dame – Saint-Grégoire

1110/1115

(Sous le titre *Sti Georgii de Ferres*) Imbert, évêque de Glandèves donne à Lérins *ecclesiam Sancte Marie Sanctique Gregorii*

H. MORIS et Ed. BLANC, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris, 1883, 183, n° CLXXXIII

1137

Imbert, évêque de Glandèves donne à Lérins *ecclesiam Sancti Gregorii de Ferris*

H. MORIS et Ed. BLANC, *op. cit.*, 196, n° CXC

1259

L'église Sainte-Marie [des Ferres] figure parmi les propriétés dont le pape confirme la possession à l'abbaye de Lérins.

H. MORIS, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris, 1905, 7

1325

Procuration donnée par l'abbé de Lérins pour demander à l'évêque de Glandèves la confirmation de l'union des prieurés de Roquestéron et des Ferres.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0456

1325

Collation du prieuré de Saint-Jean de Roquestéron et de Notre-Dame des Ferres en faveur de Gancelme d'Aquilerio, moine de Lérins.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0457

1330

Sentence de l'évêque de Glandèves, rendue à la suite d'un procès entre le prieur de Saint-Jean de Roquestéron et celui de Saint-Martin de Rigaud, au sujet de la possession du prieuré de Notre-Dame des Ferres, que chacun disait lui appartenir. L'évêque de Glandèves déclare que ledit prieuré appartient au prieuré de Roquestéron.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0455

1341

Collation du prieuré de Saint-Jean de Roquestéron et de Notre-Dame des Ferres en faveur de Bertrand de Carambo, moine de Lérins.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0457

1351

Compte royal, parmi les églises du diocèse de Glandèves : *Ecclesia de Ferris...*, *Prior Sancti Johannis de Rocha et Sancte Marie de Ferris*.

E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923, 262 F et G

1554

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

Lettres du Saint-Siège contre Honoré Franet, cleric de Glandèves, qui troublait le monastère dans la possession des prieurés de Saint-Jean de Roquestéron et de Notre- Dame des Ferres.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0455

1622

Procès verbal de visite de Notre-Dame des Ferres par dom Ange de Grasse, abbé de Lérins.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0440

1640

L'église et le prieuré Saint-Grégoire appartiennent à l'abbaye de Lérins.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 4

1729

L'église Sainte-Marie des Ferres appartient à l'abbaye de Lérins.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 137

L'église Saint-Michel

1351

Compte royal, parmi les églises du diocèse de Glandèves : *Ecclesia de Ferris...*, *Prior Sancti Johannis de Rocha et Sancte Marie de Ferris*.
E. CLOUZOT, *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923, 262 F et G

1376

Procurations, parmi les églises du diocèse de Glandèves : *ecclesia de Ferris*
E. CLOUZOT, *op. cit.*, 265 B

L'église Saint-Jacques

XVIe s.

Taxe synodale, parmi les églises du diocèse de Glandèves : *ecclesia de Ferris*
E. CLOUZOT, *op. cit.*, 268 C

1684, 16 mai

Envoi en possession des prieurés des Ferres, sous le titre de saint Jacques, et de Conségudes, sous le titre de saint Georges, en faveur d'Etienne Garente, prêtre de Gillette.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 03G 0075

1715

Provision en faveur du prêtre Jean-Baptiste Robaudi, pour la prise de possession du prieuré de Saint-Jacques des Ferres et de l'annexe de Saint-Georges de Conségudes.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0068

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

La seigneurie et les seigneurs

1232 - 44

Castrum de Ferris

A. Venturini, "*Episcopatus et bajulia...*", dans: *Territoires, seigneuries, communes...*, Actes des 3èmes journées d'histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux 1986, Mouans-Sartoux, 1987

1235

Castrum de Ferris du baillage de Fréjus.

F. BENOÎT, *Recueil des actes des comtes de Provence...*, Paris, 1925, 331

1252

In castro de Ferris. Le comte possède les principaux droits majeurs. Le témoin est R. Laugier.

Ed. BARATIER, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence*, Paris, 1969, 250, n° 90

1291

Bertrand Laugier, seigneur.

J.-A. DURBEC, "Les chartes du Val de l'Estéron à la Bibliothèque Nationale", dans : *Nice historique*, oct.-déc. 1953, 68, n° 7

1373, 8 août

Mention de Pons des Ferres.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 033, Cainéa, 2

1388, 2 août

Castrum et villa de les Ferres (viguerie de Villeneuve)

E. CAÏS DE PIERLAS, *La ville de Nice pendant le premier siècle de la domination des princes de Savoie*, Turin, 1898, 339

1393, 24 juin

Partage des biens de Raybaud Laugeri, seigneur de Roquesteron, entre Helion de Glandèves, seigneur de Faucon et la Tour, agissant comme mari de Feraudète, fille dudit Raybaud, et Pons Laugier, seigneur du Mas et des Ferres, neveu et héritier par moitié du même Raybaud ; lesdits biens situés à Roquesteron et Conségudes.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 047, Roquestéron, 1

1423

Isnard Laugier, seigneur

CAÏS DE PIERLAS (E.), *Le fief de Châteauneuf dans les Alpes-Maritimes*, Turin, 1892, 90

1432, 19 mars

Transaction entre Emmanuel et Mathieu Chabaud, d'une part, Antoine et André Laugier, alias des Ferres, co-seigneurs du Mas, d'autre part.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 054, Toudon, 5.

1492, 22 juin

Vente par Antoine des Ferres, tant en son nom qu'en celui de Pons, son père, à Catherine del Carretto, baronne de Beuil, de pièces de terre aux lieux dits villa ferrera, la Condamine (Roquestéron), lo clot del ranc...

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 047, Roquestéron, 6

1496

"*Homagium nobilis Poncii de Ferris*" pour les fiefs des Ferres et de Conségudes et une partie de celui de Bonson.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 006, 5, f° 26

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

1526

Mention de noble Honoré des Ferres, seigneur dudit lieu.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 023, 9

1530

"*Acta communitatum et particularium locorum de Revesto, Turreta, Todono, Crocis, Tueto, Rigaudo, Boleo, Peona et Salice supplicantium hinc contra syndicos, communitates et particulares locorum de Pugeto, Cigalla, Rocasterono, de Ferris ac nobilem Honoratum de Ferris allosque de quibus in actis supplicantium et in supplicatione nominatos*" [Ce registre contient les dépositions d'habitants des communautés plaignantes sur les violences commises par Honoré, seigneur des Ferres, et ses bandes, avec l'évaluation des dommages subis].

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 025, II

1530

Mention de Louis et Honoré des Ferres.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds *Città e contado*, Ni mazzo 039, Levens, 24.

1623

Erection en baronnie des fiefs des Ferres et Bouyon en faveur de Napoléon Drago, seigneur desdits lieux.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0006

1634

Nouveau bail de la terre et seigneurie des Ferres par l'abbaye de Lérins à François Dragon, dudit lieu.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, H 0440

1701

Mention du baron Honoré et de Marc-Antoine, frères Draghi, des Ferres,

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0180

1720

Mention du baron Honoré Drago. des Ferres.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0300

1735

Testament de Marc-Antoine-Joseph Drago des Ferres et de Bouyon, seigneur de Conségudes, du feu baron Honoré Drago, de Nice.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0301

1737

Testament de Françoise Raynaldi, fille de feu Jean-Ludovic, veuve en premières noces de l'avocat Jérôme-Marcel Boyero et épouse du vassal Pierre Drago des Ferres.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0302

1743

Mention du baron Jean-Baptiste Draghi des Ferres

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0116

1745

Dispense de deux bans, accordée à messire Pierre Drague, fils de feu noble Honoré, baron des Ferres, et de feu dame Marie du Puget de Châteauneuf.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, G 1293

1746

Procès entre le baron Marc-Antoine-Joseph Draghi des Ferres, représentant le vassal Charles Lascaris, d'une part, et les frères François et Pierre Draghi des Ferres, Catherine Pélegrin d'Autier des Ferres et Suzanne Raynaldi, épouse dudit vassal Charles Lascaris, d'autre part, à propos d'un héritage.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0286

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

1751

Testament du baron Pierre Drago des Ferres, fils de feu le baron des Ferres, Honoré Drago de Nice.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0302

1756

Investiture de la moitié du château et du fief des Ferres en faveur du vassal Ricci, des coseigneurs de Châteauneuf, avocat des pauvres au Sénat de Nice.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0019

1760

Testament de François Drago des Ferres, baron de Bouyon, seigneur de Conségudes, fils du feu baron Honoré Drago.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0303

1760

Traité conclu entre le roi de France et le roi de Sardaigne pour la fixation des limites des deux États. Art. X : Par le dispositif de l'article précédent, la Provence acquiert les terres de Gattières. Dosfraires (avec les juridictions qui en dépendent), Bouyon, Ferres, Conségudes. Aiglun, et portion du village de Roquestéron, et d'autres territoires, qui, pour la régularité de la limite, ont été renfermés dans la ligne convenue ; et le comté de Nice acquiert, de son côté, la ville et territoire de Guillaumes, avec les terres de Daluis, Auvare, Saint-Léger, la Croix, Puget de Rostan, Cuébris (y compris la juridiction de Saumelongue), Saint-Antonin, et la Penne, avec la portion de Saint-Pierre et des territoires voisins renfermés dans cette limitation ; et ces terres ainsi échangées passeront à la province à laquelle elles sont réciproquement unies, libres et exemptes des charges et dettes, tant de l'Etat que de la province dont elles sont respectivement démembrées.

Arch. dép. des Alpes-Maritimes, A 0010

1761

Mention du baron Joseph Ricci des Ferres
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0051

1768

Mention du baron Ricci des Ferres.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0053

1773

Mention de François-Charles-Honoré Ricci, baron des Ferres, des seigneurs de Châteauneuf.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0022

1774

Mention du testament du baron Drago des Ferres, cousin du comte François-Marie-Joseph-Vincent Lascaris de Castellar.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0053

1774

Mention du baron Pierre-Marie Ricci des Ferres.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0054

1781

Mention du baron Charles-Honoré Ricci des Ferres, sénateur et préfet de Nice.
Arch. dép. des Alpes-Maritimes, B 0305

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

Le village

1263

15 feux de queste.

Ed. BARATIER, *La démographie provençale du XIIe au XVIe siècle*, Paris, 1961, 182

1315

36 feux de queste

Ibidem

1702/1703

60 chefs de maisons.

Ibidem

1754

54 chefs de maisons, 200 habitants.

Ibidem

1761

55 maisons habitées, 15 maisons inhabitées ou ruinées, 55 chefs de famille, Viguerie de Grasse.

Idem, 52

1765

56 maisons habitées.

Ibidem

1787

260 habitants.

Cl.-Fr. ACHARD, *Description ... des villes, bourgs, villages ... de la Provence ... du Comté de Nice, etc.*, Aix, vol. I, 1787, 536

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

Note sur les seigneurs des Ferres

A partir des sources historiques résumées ci-dessus, il est possible d'établir, de façon relativement complète, la succession des seigneurs des Ferres depuis le milieu du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e.

Dès le XIII^e siècle, nous rencontrons les Laugier, il s'agit vraisemblablement d'une des branches des vicomtes de Nice. Nous les suivons assez régulièrement : R. (1252), Bertrand (1291), Pons (1373, 1393), Isnard (1423), Antoine et André (1432), Pons (1492, 1496), Antoine (1492), Honoré (1526, 1530) et Louis (1530). Dès la fin du XIV^e siècle, puis au cours du XV^e, ils abandonnent leur nom de Laugier pour se dénommer "des Ferres". Nous les perdons de vue après 1530.

Au XVII^e siècle, apparaît une nouvelle famille seigneuriale : les Drago. En 1623, les fiefs des Ferres et Bouyon sont érigés en baronnie en faveur de l'un d'eux : Napoléon Drago. Parmi les membres de cette nouvelle famille des seigneurs des Ferres, nous connaissons donc Napoléon (baron à partir de 1623), mais aussi François (1634), puis Honoré (mentionné comme baron en 1701 et en 1720, mort avant 1735), auquel succède Jean-Baptiste (baron en 1743). A ce dernier succède un fils d'Honoré : Marc-Antoine-Joseph (teste en 1735, mais n'est cité comme baron qu'en 1746), puis un autre fils d'Honoré : Pierre (mentionné en 1737 et 1745, mais n'est cité comme baron qu'en 1746 et en 1751). Un troisième fils d'Honoré, le baron François Drago des Ferres, teste en 1760. En 1774, il est fait mention d'un baron Drago des Ferres, sans précision, Mais dès 1756, la moitié du fief des Ferres est investie en faveur d'un vassal du duc de Savoie et roi de Sardaigne nommé Ricci, qui est issu de la famille des coseigneurs de Châteauneuf.

Les Ricci des Ferres sont par la suite mentionnés, le plus souvent avec le titre de baron, en 1761 (Joseph), en 1768 (sans préciser le prénom), en 1773 (François-Charles-Honoré), en 1774 (Pierre-Marie) et en 1781 (Charles-Honoré).

SOURCES DE L'HISTOIRE DES FERRES

CARTES

Carte géométrique du cours du var et de l'Estéron, depuis le ruisseau de Riolan jusqu'à la mer, pour servir à la nouvelle limitation du Comté de Nice et de la Provence, levée sous l'autorité de Mrs de Bourset... et Baron de Foncet ..., dressée Sr Villaret. (1760)

Carte des frontières est de la France, levée par les officiers du Génie sous la direction des généraux Bourcet et D'Arçon (1778).

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD (Claude-François), *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaisin, de la principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc.*, 3 vol., Aix 1788, 1788 et 1789 (manuscrit).

BARATIER (Edouard), *La démographie provençale du XIIe au XVIe siècle*, Paris, 1961.

CLOUZOT (Etienne), *Pouillés des provinces d'Aix, Arles et Embrun*, Paris, 1923.

DURBEC (Joseph-Antoine), "Les chartes du Val de l'Estéron à la Bibliothèque Nationale", dans : *Nice historique*, octobre-décembre 1953, p. 65-76.

MORIS (Henri) et BLANC (Edmond), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Paris 1883.

POTEUR (Jean-Claude), *Archéologie et sociologie des châteaux de Provence Orientale au Moyen Age*, diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981, 3 vol. dactylographiés.

THIRION (Jacques), *Alpes romanes*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque (Collection la Nuit des Temps), 1980.

VENTURINI (Alain), "Episcopatus et bajulia...", dans: *Territoires, seigneuries, communes...*, Actes des 3èmes journées d'histoire de l'espace provençal, Mouans-Sartoux 1986, Mouans-Sartoux, 1987, p. 105-133.

RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Conseil général des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS

Etienne Dalmasso

Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Bernard Lacroix

Marie-Louise Carlin

Loïc Rognant

Ralph Schor



CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71